



P. Bruno-Marie DUFFÉ
Vicaire épiscopal Mission Famille Santé Société

Lyon, 19 Novembre 2014

M. Jean-François CARENCO
Préfet de la région Rhône-Alpes, Préfet du Rhône

M. Jean-Jack QUEYRANNE
Président du Conseil régional Rhône-Alpes

M. Gérard COLLOMB
Sénateur-Maire de Lyon, Président du Grand Lyon

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Président,
Monsieur le Maire,

Je me permets de vous adresser le présent courrier, au titre de la mission que m'a confiée le Cardinal Archevêque de Lyon, Mgr Philippe Barbarin. Cette mission de Vicaire épiscopal, chargé, pour l'Eglise catholique à Lyon, des questions familiales, sanitaires et sociales, m'a conduit, depuis trois ans, à prendre en considération les situations d'urgence sociale et, en particulier, la réalité des migrants et demandeurs d'asile, européens ou originaires d'autres continents.

C'est ainsi que j'ai proposé la constitution, au lendemain de l'évacuation policière du campement rom de St Fons-Sampaix, le 5 Mars 2014, d'une Coordination Urgence Migrants, regroupant, mensuellement, une douzaine d'associations de solidarité, confessionnelles et non-confessionnelles. Cette Coordination, composée d'une vingtaine d'acteurs de solidarité, a tenté de prendre en charge, en urgence absolue, des familles roms, mais aussi albanaises, kossovars, arméniennes, ukrainiennes, tchétchènes, africaines...) qui se trouvaient dans nos rues. Dans l'esprit de la Circulaire ministérielle d'Août 2012, nous avons offert à ces personnes, au lendemain des évacuations de leurs campements et squats illégaux et insalubres, un toit, un accompagnement social, une scolarisation pour les enfants et une recherche d'emploi pour les chefs de famille, moyennant une démarche d'apprentissage du français. L'esprit de cette démarche d'accompagnement, en contexte d'urgence absolue, a concerné une centaine de personnes et a affirmé trois priorités : un abri, une école et un accès à la santé et travail.

Nous avons eu conscience de n'apporter qu'une contribution extrêmement modeste à une absence de politique nationale et européenne en matière de migrations. Mais nous sommes heureux de l'avoir accomplie, au-delà même des forces dont nous disposons.

Aujourd'hui, la question des migrants, dont nous ne percevons qu'un infime partie et qui va aller s'amplifiant dans les années à venir – avec, dès les prochains mois l'arrivée de réfugiés en provenance de Syrie et d'Irak – prend une tournure qui va devenir dramatique. La saturation des structures d'hébergement d'urgence et la fragilisation du Plan Froid me conduisent à envisager le pire. Quand le froid arrivera, nous risquons d'avoir, à Lyon et dans notre région, cet hiver, des morts de froid dans la rue. Dès à présent, l'état sanitaire de ces familles que nous visitons, jour après jour, dans les bidonvilles et les squats, est très inquiétant. Quand arriveront ces morts de froid ou d'insalubrité, nous ne pourrons pas dire que nous ne savions pas.

A l'heure où nous marquons l'anniversaire de la Convention internationale des Droits de l'Enfant, j'adresse aujourd'hui même un appel à tous les élus de Lyon et de la Métropole à propos du non respect dans lequel nous sommes à l'égard des droits fondamentaux des enfants de la rue : accès à une protection sanitaire et à un suivi scolaire. Les dernières évacuations ont laissé sans protection des jeunes mères et de très jeunes enfants et nous avons vu se développer des pathologies inquiétantes chez certains mineurs (et, dans quelques années, une inévitable délinquance)

J'ai, plus d'une fois, souligné, au cours des années passées, le caractère européen de cette question. Devant l'absence d'agenda européen sur ce dossier, la responsabilité politique et morale revient aux garants des collectivités territoriales, aux élus, aux citoyens et aux associations locales. Nous travaillons à la tenue d'une conférence inter-universitaire, sous l'égide de la Chaire Unesco de l'université Catholique, car il importe de poursuivre le travail d'analyse globale, de compréhension et de prospective. Mais aujourd'hui il y a urgence à regrouper tous ces acteurs pour une concertation qui envisagerait l'affectation des moyens disponibles (qui ne sont pas inexistants) et les mesures de première urgence (y compris la réquisition de locaux publics et privés), à l'instar des initiatives conjointes qui avaient réunis, dans un passé récent, les responsables de l'Etat, de la Région, des Eglises et des associations.

Ce que j'ai appris, dans l'exercice très modeste de la responsabilité qui est la mienne, c'est que les migrants ne choisissent pas d'être migrants. Ils essayent, au jour le jour, de survivre, fuyant la violence et la misère. Ils sont des survivants de ces politiques désastreuses dans lesquelles on pousse aux limites (géographiques, physiques et psychologiques) les personnes considérées par les pouvoirs arbitraires et violents comme étant « de trop ».

La situation actuelle peut devenir, du jour au lendemain, source de violence. Elle est dès à présent source de désespoir pour les familles ou individus directement concernés. Je le dis simplement alors même que je continue de trouver chez ces personnes une infinie chaleur humaine qui me renouvelle dans mes propres convictions et me conduit à la présente démarche.

Il était de mon devoir de vous adresser cette lettre – que je me permettrai également de transmettre aux médias – car nous sommes tous désormais coresponsables de la terrible dégradation sociale dans laquelle nous sommes entrés.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression sincère de ma considération

P. Bruno-Marie DUFFE

Copie de cette lettre au Cardinal Archevêque de Lyon, Mgr Philippe Barbarin.